



UNAN-33

Présidente : Mireille DENECHAUD

Adresse Postale : 42 Chemin Entre Les Lagunes
33610 CESTAS

Mail : unan33@aol.com

Tel : 05 57 83 57 33

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'UNAN-33 N° 77 AVRIL 2010

REUNION DU 09 AVRIL 2010 avec M. Pascal GAUCI PARC NATUEL MARIN NATURA 2000 SUR LE BASSIN D'ARCACHON

La réunion organisée le 09 04 2010 par l'UNAN 33 a rassemblé les Présidents de 35 associations de Navigateurs, (représentant un ensemble d'environ 2500 membres), dans les locaux du CVA, qui se sont révélés trop exigus.

Cette réunion avait pour objet .

- Réflexions sur la mise en place **de nouveaux outils de gestion environnementale** du DomainePublic Maritime : Natura 2000, Parc Naturel Marin, etc ...
- **Quelles conséquences** les nouveaux textes auront-ils pour les **UTILISATEURS** du **DPM** :Plaisanciers, pêcheurs, sportifs, promeneurs,

Mr Pascal Gauci, Sous-Préfet à Arcachon et

Mr Laurent Courgeon, Chef du Service DDTM (délégation départementale des Territoires et de la Mer) étaient invités.

Ils ont tous deux activement participé et enrichi le débat concernant la mise en place de la mission d'étude en vue de la création du Parc Naturel Marin sur le Bassin d'Arcachon

Cette réunion fait suite,

-d'une part à celle que nous avons organisée :

le 29 01 2010 , qui avait pour objet :

**LE PARC NATUREL MARIN « ESTUAIRE DE LA GIRONDE-PERTUIS CHARENTAIS » et
l'IMPLICATION DE L'UNAN-33** dans la mission d'étude pour la mise en place du PNM

Etaient invités à participer :

Mr Eric MEVELEC Délégué à la Mer et au Littoral

M. François COLAS Chef de la Mission d'étude du PNM Pertuis-Gironde

M. Philippe GRAND Président de l'**UNAN-CHARENTES MARITIMES**

Cette réunion a fait l'objet d'articles de presse (Sud-Ouest 05 02 2010) et Bulletin UNAN-33 n°75

-d'autre part , notre rencontre

le 25 mars 2010

avec **Mme Anne LITTAYE** chef de Mission de préfiguration du PNM **BASSIN D'ARCACHON**

Mme A Littaye reçoit actuellement l'ensemble des acteurs associatifs, professionnels etc...du Bassin , en vue d'une réunion publique d'informations avant juin 2010.

Lors de la réunion du 09 AVRIL 2010, après avoir développé et expliqué, de manière claire et synthétique les nouveaux outils mis en place par l'Agence des Aires Marines protégées sur le Bassin, La Présidente de l'Unan-33 Mireille DENECHAUD a exprimé les réticences et inquiétudes des usagers: navigateurs , pêcheurs, sportifs, promeneurs.

En effet, l'UNAN-33 participant déjà à la mission d' étude pour le PNM des Pertuis et de l'Estuaire de la Gironde depuis le 26 juin 2009, cela aide sa Présidente dans la compréhension et l'anticipation des conséquences et des problèmes potentiels liés à ces structures.

Mr P Gauci a défendu la position de l'Etat qui utilise ces outils.

Mr L Courgeon a rappelé l'importante implication des Services Maritimes dans les Règlements

Nos motifs « **de réflexions** » et « **d'inquiétudes** » quant à ces outils « européens », furent repris et développés par certains des membres présents, lors de leur intervention, à titre de remarques et de critiques

Cette réunion a fait l'objet d'articles de presse (Sud-Ouest 03 04 2010 et 13 04 2010)

Depuis notre rassemblement de 01 03 2008, nous dénonçons l'hypocrisie, qui consiste à donner une image idyllique des sites placés sous emprise des outils juridiques européens qui nous sont imposés

Bien que notre participation à l'étude en cours, Pertuis Charentais- Estuaire Gironde, à laquelle s'ajoutera celle du Bassin, sans omettre le suivi et l'étude de nombreux autres dossiers réglementaires, tant Nationaux que Régionaux, représentent une très importante charge de travail et de temps passé

L' UNAN-33 va continuer à s'impliquer et à participer activement à cette Mission d' Etude de préfiguration du PNM sur le Bassin d'Arcachon

**l'UNAN-33 projette d'organiser
une réunion d'informations et de suivi en septembre 2010**